

Le collectif TOULOUSE LIBERTES regroupe des associations, des syndicats et des partis politiques. Créé en 2002, il s'est donné une double mission :

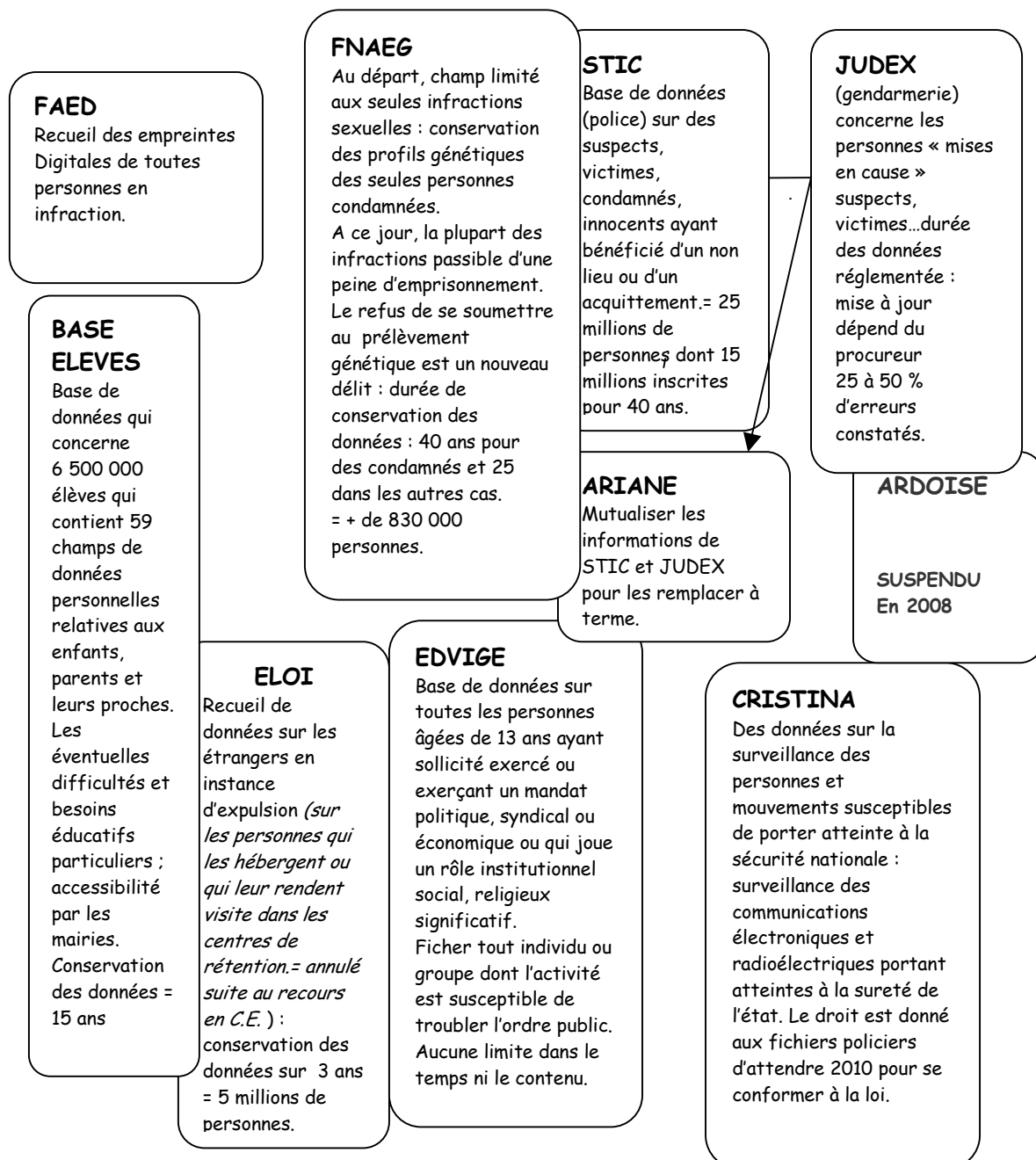
- informer et sensibiliser sur les lois liberticides votées ou en préparation comme sur les expérimentations locales.
- susciter une réaction contre la logique sécuritaire installée dans la société par les gouvernements successifs.

C/o SCI "Atelier du droit" – 20, rue Sainte Ursule – 31000 TOULOUSE
 Courriel : toulouse.libertes@abri31.org – internet : www.truc.abri31.org/libertes

LA France DES FICHIERS

Le collectif Toulouse Libertés, inquiet de la dérive liberticide qui atteint toutes les citoyennes et tous les citoyens de France, les informe de la perte progressive de leurs droits et libertés fondamentaux au travers de la multiplication des fichiers les concernant.

Quelques extraits des 36 fichiers existants à ce jour :



- 1- **FNAEG** : fichier national automatisé des empreintes génétiques (police et gendarmerie) ; crée en 1998, modifié en 2003, 2005,
 - 2- **FAED** : Fichier automatisé des empreintes digitales ; crée en 1987
 - 3- **STIC** : Système de traitement des infractions constatées (police) ; projet initial en 1985, puis avis auprès de la CNIL en 1994 crée officiellement en 1995 puis décret d'application en 2001.
 - 4- **JUDEX** : Système judiciaire de documentation et d'exploitation (gendarmerie) ; crée en 1986 sans autorisation CNIL étendu en 1993, né officiellement en 2006
 - 5- **ARIANE** : Application de Rapprochements d'Identification et d'ANalyse pour les Enquêteurs ; conçu en 2006, applicable en 2008 moyennant 15 millions d'euros.
 - 6- **ELOI** : Eloignement : crée en 2006, annulé puis officialisé en 2007
 - 7- **BASE ELEVES** déposé à la CNIL en 2004 ; initiative du Ministère de l'Education nationale.
- Face une importante mobilisation, la suppression de quelques renseignements problématiques a été obtenue.**
- 8- **EDVIGE** : exploitation documentaire et valorisation de l'information générale : crée par décret le 1^{er} juillet 2008
 - 9- **CRISTINA** : Centralisation du renseignement intérieur pour la sécurité du territoire et les intérêts nationaux ; crée en juin 2008 publié au JO avec avis favorable avec réserve de la CNIL géré par la nouvelle direction centrale du renseignement intérieur (DCRI)
 - 10- **ARDOISE** Application de recueil de la documentation opérationnelle et d'informations statistiques sur les enquêtes : suite à la bataille du Collectif Contre l'Homophobie, il a été suspendu en avril 2008.

Au nom de la sécurité publique, des fichiers ont été créés pour lutter contre le terrorisme et la criminalité sexuelle, leur champ s'est ensuite étendu à toute la population y compris aux enfants. En effet, nous sommes passés du fichage de personnes condamnées à un fichage généralisé consignait de multiples aspects de la vie quotidienne des personnes sur le principe étendu de la « **présomption de culpabilité** » (*chaque individu représente une menace pour son voisin et pour l'Etat*). Au-delà de l'atteinte aux libertés personnelles, cette surveillance permanente vise à dissuader toute forme de contestation et d'opposition citoyenne. A cet égard, les nouveaux venus EDVIGE et CRISTINA lèvent toute ambiguïté !

Le collectif Toulouse Libertés met en garde le Président de la République, le gouvernement et tous les élus du peuple contre la suppression de toutes ces libertés qui peut amener, à terme, à un régime politique de type autoritaire faisant vivre les françaises et les français dans la crainte permanente de la sanction, étouffant toute expression et toute initiative.

Il appelle chacune et chacun à se mobiliser et à se regrouper afin de mieux lutter pour la suppression de tous ces fichiers et pour que continuent à vivre pleinement toutes nos libertés.

A ce jour 50 000 personnes, associations, syndicats...ont signé la pétition contre le fichier EDVIGE : informez vous, signez et faites circuler....



31/07/08

<http://nonaedvige.ras.eu.org/>